CONDITIONS GÉNÉRALES « SUMMER CAMPS AU PALLADIUM »

En validant l'inscription de votre enfant au camp, vous adhérez aux conditions générales des Summer Camps. La vie, une semaine en groupe, est une expérience très enrichissante. Elle nécessite néanmoins la mise en place de certaines règles et ce, afin que nous passions ensemble une excellente semaine de camp !

Respect des règles élémentaires
Le premier jour du camp, le responsable explique les règles élémentaires d'organisation et de gestions des activités. Chaque participant s'engage à respecter les consignes générales données par le moniteur.

Limite d'âge
Les limites d'âge définies dans l'intitulé du camp doivent être respectées. Néanmoins, une tolérance de 3 mois est acceptée.

Santé
Les participants doivent être aptes aux différentes pratiques sportives proposées. Les parents sont tenus de nous transmettre toutes les informations nécessaires concernant l'attention à porter à la santé de l'enfant. La fiche médicale doit être remise à la réception du Palladium avant le début du Camp.

Horaires
L'accueil des participants au camp se fait entre 8h45 et 9h00 le matin. Les activités ont lieu de 9h00 à 12h00 ou de 09h00 à 16h00. Les parents s'engagent à respecter ces horaires et à venir chercher leur enfant durant le ¼ d'heure qui suit.

Prix des camps
Les prix des camps comprennent les frais de garde, l'encadrement, l'assurance, le matériel, la mise à disposition des locaux et les activités. Aucune réduction n'est consentie en cas d'absence non justifiée par un certificat médical.

Paiement
Le paiement total du camp est obligatoire pour la validation de l'inscription. Celui-ci doit être payé au plus tard 7 jours avant le début du camp, faute de quoi la réservation est annulée et la place proposée à un autre enfant.

Annulation
Les organisateurs se réservent le droit d'annuler un camp si le nombre de participants n'est pas suffisant. En cas d'annulation vous en serez avertis au plus tard 3 jours avant le début du camp. Les paiements versés seront intégralement remboursés. Les parents peuvent annuler sans frais l'inscription de leur enfant jusqu'à 7 jours avant le début du camp. Le paiement versé est alors remboursé. Passé ce délai, le montant est dû, sauf présentation d'un certificat médical.

Remboursement des camps
Le remboursement d'une partie du camp est consenti en cas de maladie ou d'accident et ce, sur présentation du certificat médical. Le remboursement est forfaitaire.
- Présence 1 jour = remboursement de 50%
- Présence 2 jours = remboursement de 35%
- Présence de 3 jours = remboursement de 20%
- Présence de 4 jours = remboursement de 10%

Assurance
Chaque participant doit avoir ou souscrire une assurance couvrant les risques d'accidents corporels et responsabilité civile.

Activités extérieures
En cas d'intempéries, les activités organisées à l'extérieur sont - dans la mesure du possible - maintenues. Les enfants doivent se munir de vêtements contre la pluie et éventuellement d'une tenue de rechange.

Tenue vestimentaire et matériel
Chaque participant doit se munir d'une tenue sportive adaptée à son camp. Une paire de chaussure de rechange pour l'intérieur est souhaitée. Pour les camps vélo, le vélo doit être en parfait état de fonctionnement et le casque est obligatoire.

Savoir vivre
Chaque participant s'engage à respecter autrui et les règles de politesse. Tout acte de violence physique ou verbale et toute moquerie sont proscrits. Chacun s'engage à respecter l'autre et à favoriser l'entraide et la solidarité au sein du groupe. Si un enfant ne respecte pas les règles ou ne s'adapte pas au groupe, nous nous réservons le droit de l'exclure du camp contre remboursement des jours auxquels il n'a pas participé.

Pour les plus petits
Nous demandons que les petits de 3 ans soient autonomes sur le plan de la propreté et ne portent plus de langes.

Photos
Les moniteurs prennent des photos pendant les camps pour que les participants aient un souvenir. Le Palladium peut être amené à utiliser ces photos à des fins non commerciales (pour ses futures brochures et sites web).

Transports
Les moniteurs peuvent être amenés à véhiculer les enfants pour se rendre aux activités (accrobranche, Grand-Paradis...), sans sortir de la commune de Champéry. Pour tout autre déplacement, l'autorisation sera demandée aux parents.

Paiement par virement bancaire
Pour régler la totalité du camp par virement bancaire, voici nos coordonnées **Attention Nouveau compte :**

Banque Cantonale du Valais
Ste d'expl. des infrastructures touristiques des Dents du Midi SA
1874 Champéry
Compte : 101.754.73.07
Swift: BCVSCH2LXXX
Clearing: 765 IBAN : CH05 0076 5001 0175 4730 7
Référence : Summer camp + date de début + nom et prénom de l'enfant